

**Procédure administrative :** *Évaluation du rendement des enseignants suppléants qualifiés à court et à long termes pendant la période probatoire*

**Numéro :** PA – 6.014.1

**Catégorie :** *Ressources humaines*

**Page :** 1

---

**La procédure administrative PA – 6.014.1 - *Évaluation du rendement des enseignants suppléants qualifiés à court et à long termes pendant la période probatoire* a été abrogée le 4 juin 2012.**

Pour des informations sur les évaluations du rendement des enseignants suppléants qualifiés à court et à long termes pendant la période probatoire, veuillez-vous référer à la procédure administrative **PA – 6.014.3 – *Évaluation du rendement des enseignants suppléants : à court et à long terme.***

*Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.*